

Ecole Maternelle du Ried
Délégués des Parents d'Elèves
Marion SIFFERT
7, rue du Wangenbourg
67800 HOENHEIM
parentsmatried@gmail.com

Monsieur Le Maire
Mairie de Hœnheim
Route de la République
67800 HOENHEIM

Hœnheim, le 01 juillet 2015

Objet : Demande de réévaluation de la grille tarifaire
Courrier : Envoyé par mail au Cabinet du Maire
Envoyé par mail au Service Affaires Scolaires affaires-scolaires@ville-hoenheim.fr
Copie : DPE Ecole Maternelle du Centre
DPE Ecole Elémentaire Bouchesèche
DPE Ecole Elémentaire du Centre
Centre Socio Culturel

Monsieur Le Maire,

Lors du Conseil d'Ecole du 23/06/2015, vous avez déclaré envisager la réintégration de l'abattement famille de 20% pour les fratries pour les services de garderie périscolaire et de cantine, ce qui représente une avancée notable dans les revendications des parents.

La lecture du « Vivre à Hœnheim » n°27 de juillet 2015 confirme votre souhait de présenter cette proposition au Conseil Municipal de septembre 2015, ce qui pourra contribuer à rassurer les familles.

Nous vous rappelons néanmoins que les motifs d'insatisfaction ne se bornaient pas à la réduction famille, les signataires de la pétition attendent également :

- La réintroduction d'un tarif ponctuel raisonnable comparable à 2013 (3.89 €) pour tous les quotients familiaux.
- Une simplification de la grille avec une meilleure délimitation des tranches du Quotient Familial et une harmonisation des coûts horaires
- Le maintien du coût actuel de la cantine (qui a littéralement explosé)
- Un tarif social (QF1) digne de ce nom avec un coût modique : la catégorie la plus défavorisée à Hœnheim se voit proposer dans la nouvelle grille, des tarifs mensuels plus chers que les familles aisées des communes voisines :

Il suffit d'analyser brièvement les formules d'abonnements mensuels de la circonscription, le résultat est effarant, notre tarif « social » pour les plus défavorisés est le plus cher du secteur :

- A Bischheim, le tarif mensuel le plus élevé est à 28 € par mois jusqu'à 18h15.
- A Schiltigheim, le tarif mensuel pour le QF1 est de 16 €, le tarif le plus cher est de 35 € jusqu'à 17h45.
- A Hœnheim, le tarif mensuel pour le QF1 37.24 € par mois.

Ce dernier point est particulièrement significatif du manque de cohérence entre la volonté affichée de mieux prendre en compte la situation sociale de vos administrés en introduisant le critère de Quotient Familial et la triste réalité des tarifs proposés.

En ce qui nous concerne, l'arrivée du Quotient Familial dans la grille tarifaire est en réalité une fausse bonne nouvelle qui a provoqué une dérive : il semblerait que dans notre commune, cela se traduise par une augmentation généralisée du service public pour toutes les familles.

Les tarifs ne correspondent absolument pas à la réalité du terrain, vous ne semblez pas mesurer le poids des sommes demandées dans le budget d'une famille, toute la grille tarifaire étant basée sur un tarif plancher qui biaise complètement les tarifs des Quotients Familiaux suivants.

Pourquoi une commune qui a un faible endettement par habitant et un excédent budgétaire de 2 251 420 € se refuse-t-elle à maintenir des tarifs convenables pour ses administrés quand sa situation budgétaire le lui permet ?

Un service trop cher conduira vraisemblablement certaines familles à abandonner les garderies et à laisser les enfants livrés à eux eux-mêmes aussitôt qu'elles les en estimeront capables avec toutes les conséquences que cela suppose.

Dans la mesure où vous indiquez que c'est la réunion du Conseil Municipal de septembre 2015 qui délibérera sur cette grille tarifaire, il nous semble essentiel de reconsidérer les tarifs plus en profondeur.

Nous espérons que votre engagement pour la cause des enfants vous incitera à revenir à des tarifs acceptables, car selon vos déclarations dans l'éditorial du « Vivre à Hœnheim », « Comme conseiller départemental, je peux davantage m'engager sur le plan de l'action sociale, en étant au cœur des dossiers. 60 % de l'action du Conseil Départemental sont consacrés au social : familles, jeunes, seniors... afin d'aider chacun à un moment difficile de sa vie. L'action municipale est ainsi complétée »

L'action municipale est pour l'instant invisible au travers de cette nouvelle grille tarifaire.

« Charité bien ordonnée commence par soi-même », les Hœnheimois ayant besoin de soutien comptent sur vous pour mettre en application une action sociale à la hauteur de vos ambitions.

Nous vous remercions pour l'attention que vous apporterez à cette demande et dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Maire, nos salutations les plus respectueuses.

Les Délégués des Parents d'Elèves de
l'Ecole Maternelle du Ried,
par délégation



Marion SIFFERT
Représentante